

Cent cinquième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 11<sup>ème</sup> jour de décembre 2006 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Johane Corbin et Manon Côté

**Autres présences :** Monsieur Pierre Buisson, directeur général;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

**Absences** Mesdames les commissaires : Monique Brière, Erminia Merlo, Micheline Sauvé et Lise Soutière.

## **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

### **01.1 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS**

En conformité avec l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique, monsieur Pierre Buisson, directeur général, procède à l'assermentation de madame Johane Corbin, commissaire parent pour le secondaire et de madame Manon Côté, commissaire parent pour le primaire. Ces dernières déclarent solennellement qu'elles rempliront les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité.

Une entrée de la prestation de ces serments est déposée dans le livre des délibérations de la Commission scolaire.

## **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 06.12.11**  
**001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 08.5 Congé sabbatique à traitement différé (document RH 06.12.11-08.5) (document séance tenante).
- 12.1 Fondation Mgr-Euclide-Théberge.
- 12.2 Remerciements et félicitations.

## ORDRE DU JOUR

- 01 - Présences et ouverture de la séance.
- 01.1 Assermentation des commissaires parents.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 13 novembre 2006 (document SG 2006.12.11-04.1).
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 22 novembre 2006 (document SG 2006.12.11-04.2).
  - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.3 Correspondance.
- 04.3.1 De madame Micheline Sauvé : Démission au poste de vice-présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 04.3.2 De Nancy Forget, greffière à la Ville de Marieville : résolution M06-12-415 adoptée le 4 décembre 2006 par la Conseil municipal de la Ville de Marieville, laquelle abroge les résolutions M02-04-094 et M03-11-361 relatives à l'engagement de la Ville de Marieville quant au projet de construction d'une salle de spectacles adjacente à l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge par la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 04.4 Mot de la présidente.
- 04.5 Débat sur la taxation scolaire (document DG 06.12.11-04.5).
- 04.6 Cession de l'Édifice Honoré-Mercier en faveur du Regroupement des Personnes Handicapées Région du Haut-Richelieu Inc. (document SG 06.12.11-04.6).
- 04.7 Nomination de représentants au Comité d'étude des demandes de révision de décision.
- 08.1 Démissions (document RH 06.12.11-08.1).
- 08.2 Retraite progressive (document RH 06.12.11-08.2).
- 08.3 Engagement (document RH 06.12.11-08.3).
- 08.4 Confirmation du statut d'engagement (document RH 06.12.11-08.4).
- 08.5 Congé sabbatique à traitement différé (document RH 06.12.11-08.5)(séance tenante).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 8 novembre 2006 pour un montant de 3 440 211,88 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2006.12.11-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 22 novembre 2006 pour un montant de 3 746 705,73 \$, vérifiée par monsieur Denis Roy (document RF 06.12.11-09.2).
- 10.1 Transport scolaire, demande de transfert de contrat (document RM 06.12.11-10.1).
- 10.2 Mandat de professionnels pour les projets d'immobilisation (document RM 06.12.11-10.2).
- 10.3 Sensibilisation à l'économie d'énergie.
- 10.4 Adjudication de contrats :
  - 10.4.1 Remplacement de l'humidificateur – École Mgr-Euclide-Théberge (document RM 06.12.11-10.4.1).
  - 10.4.2 Nouveaux modules de jeux extérieurs – École Providence (document RM 06.12.11-10.4.2).
  - 10.4.3 Nouveaux modules de jeux extérieurs – École Marie-Derome (document RM 06.12.11-10.4.3).
  - 10.4.4. Construction de 10 cabines – secteur électricité – École professionnelle de métiers (document RM 06.12.11-10.4.4) (séance tenante).
  - 10.4.5. Acquisition de micro-ordinateurs et moniteurs remis à neuf (document RM 06.12.11-10.4.5).
  - 10.4.6 Équipements de reprographie numérique (document RM 06.12.11-10.4.6).
- 11 - Commissaires-parents.
- 12 - Autres sujets.
- 12.1 Fondation Mgr-Euclide-Théberge.

- 12.2 Remerciements et félicitations.  
13 - Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

#### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 NOVEMBRE 2006 (document SG 2006.12.11-04.1).**

**HR 06.12.11**  
**002**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2006 tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 22 NOVEMBRE 2006 (document SG 2006.12.11-04.2).**

**HR 06.12.11**  
**003**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 novembre 2006 tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

### **SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi aux séances du 13 et 22 novembre 2006.

#### **04.3 CORRESPONDANCE**

- 04.3.1 De madame Micheline Sauvé : Démission au poste de vice-présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

#### **NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**

Considérant la démission de madame Micheline Sauvé au poste de vice-présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Madame Andrée Bouchard ouvre la période de mise en candidature pour l'élection d'une personne à la vice-présidence du Conseil des commissaires de la Commission scolaire.

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que monsieur Pierre Boudreau soit nommé au poste de vice-président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**HR 06.12.11**  
**004**

Il est proposé par madame Johanne Ouellette-Langlois :

Que monsieur François Blais soit nommé au poste de vice-président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

N'ayant pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte ladite proposition faite à leur égard;

Monsieur François Blais accepte la proposition.

Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition.

Les deux candidats ayant accepté les propositions faites à leur endroit, il y a donc tenu d'un vote secret. Pour le dépouillement du vote, madame Andrée Bouchard, présidente, désigne messieurs Fernand Croisetière et Robert Vigneault à titre de scrutateurs.

Monsieur François Blais ayant obtenu la majorité des votes, est nommé vice-président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à la majorité.**

Considérant la tenue d'un vote secret afin de nommer le vice-président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**HR 06.12.11**  
**005**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De détruire les bulletins de vote ayant servi à l'élection du vice-président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à l'unanimité.**

04.3.2 De Nancy Forget, greffière à la Ville de Marieville : résolution M06-12-415 adoptée le 4 décembre 2006 par la Conseil municipal de la Ville de Marieville, laquelle abroge les résolutions M02-04-094 et M03-11-361 relatives à l'engagement de la Ville de Marieville quant au projet de construction d'une salle de spectacles adjacente à l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge par la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**04.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil.

**04.5 DÉBAT SUR LA TAXATION SCOLAIRE** (document DG 06.12.11-04-5)

CONSIDÉRANT qu'à la suite des représentations des commissions scolaires, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a déposé le projet de loi 43 modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur la fiscalité municipale afin d'aider les contribuables à assumer l'impact de la hausse de la valeur foncière de leur propriété;

CONSIDÉRANT que les municipalités et les unions municipales qui les représentent se sont ingérées dans le débat en demandant au gouvernement du Québec de diminuer le plafond de la taxe scolaire et de payer pour l'ensemble des besoins en éducation;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Montréal ont signé une entente avec le gouvernement du Québec pour un nouveau partenariat fiscal et financier de plus de 3,8 milliards de dollars pour les années 2007 à 2013 qui leur octroie notamment le remboursement de la TVQ et de taxes diverses;

CONSIDÉRANT que l'impôt foncier est utilisé pour financer en partie l'éducation publique dans sept provinces canadiennes;

CONSIDÉRANT que la taxe scolaire permet de financer localement le système public d'éducation du Québec pour plus de 1,2 milliard de dollars;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires sont des gouvernements locaux, autonomes et responsables au même titre que les municipalités et qu'elles financent des services de proximité à la population (direction d'école, secrétariat, conciergerie, transport scolaire, entretien des écoles, etc.) à un coût de gestion très bas;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires assument une mission fondamentale et prioritaire dans notre société qui est d'assurer une éducation de qualité à tous les élèves, peu importe leur situation socioéconomique et géographique :

**HR 06.12.11**  
**006**

Il est proposé par monsieur François Blais :

- De rappeler aux municipalités que les États généraux sur l'éducation ont confirmé le rôle et la place des commissions scolaires sans remettre en cause le financement du système public d'éducation;
- De demander aux élus municipaux du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de respecter l'autonomie des commissions scolaires en matière d'impôt foncier local et le rôle des élus scolaires;
- De demander à leurs représentants au sein de l'UMQ et de la FQM de cesser leur campagne de banalisation de la mission des commissions scolaires visant à évacuer les gouvernements locaux scolaires du champ d'impôt foncier;
- De réaffirmer la détermination de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à travailler avec ses partenaires du monde municipal au développement du système public d'éducation du Québec dans le meilleur intérêt des contribuables, de nos élèves jeunes et adultes, dans le respect des responsabilités des deux paliers de gouvernement local.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.6 CESSION DE L'ÉDIFICE HONORÉ-MERCIER EN FAVEUR DU REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES RÉGION DU HAUT-RICHELIEU INC. (document SG 06.12.11-04.6)**

CONSIDÉRANT la résolution HR 05.11.14-003, adoptée le 14 novembre 2005 par le Conseil des commissaires, à l'effet d'autoriser le directeur général à entreprendre des démarches afin de vérifier l'intérêt d'organismes à vocation communautaire et sociale, de se porter acquéreurs de l'Édifice Honoré-Mercier, situé au 600, 4<sup>ème</sup> Rue, Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville);

CONSIDÉRANT que le seul organisme ayant manifesté un intérêt réel de se porter acquéreur dudit immeuble est le « Regroupement des Personnes Handicapées, région du Haut-Richelieu inc. »

CONSIDÉRANT la résolution HR 06.03.13-007, adoptée le 13 mars 2006 par le Conseil des commissaires, à l'effet d'autoriser le directeur général à entreprendre des démarches, avec ledit organisme, en vue d'en venir à une entente relativement à la cession de l'Édifice Honoré-Mercier;

CONSIDÉRANT que la réalisation du projet soumis par le Regroupement des Personnes Handicapées, région du Haut-Richelieu inc., requière la participation de plusieurs intervenants et occasionne par le fait même des délais importants hors de leur contrôle;

CONSIDÉRANT la résolution RPHRHR 2006-1106-001, adoptée le 6 novembre 2006 par le Regroupement des personnes Handicapées, région du Haut-Richelieu inc., à l'effet de réitérer leur intérêt à poursuivre les démarches afin d'acquérir l'Édifice Honoré-Mercier et ainsi concrétiser leur projet;

**HR 06.12.11  
007**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la Commission scolaire accepte de poursuivre les démarches déjà entreprises afin d'en venir à une entente avec le Regroupement des personnes Handicapées, région du Haut-Richelieu inc., pour la cession de l'Édifice Honoré-Mercier, et ce, d'ici le 31 décembre 2007.

La cession projetée prendra la forme d'un bail emphytéotique dont la durée sera à convenir entre les parties. La durée maximale dudit bail étant de 99 ans. La cession dudit immeuble sera notamment conditionnelle à ce que le Regroupement des Personnes Handicapées, région du Haut-Richelieu inc., relocalise le Centre d'archives de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à un endroit à être déterminé par les parties, et ce, sans aucun frais pour la Commission scolaire. Tous les frais inhérents à cette transaction et à cette relocalisation devant être assumés entièrement par le Regroupement des Personnes Handicapées, région du Haut-Richelieu inc.

De plus, la Commission scolaire des Hautes-Rivières désire réitérer sa condition initiale indiquée à la résolution HR 05.11.14-003 à l'effet que l'immeuble cédé conserve une vocation communautaire et sociale.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.7 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION.**

Considérant l'article 11 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires peut instituer un comité pour entendre toutes demandes de révision de décision soumises en vertu des articles 9 à 12 de ladite loi;

Considérant la procédure de révision d'une décision adoptée le 12 juillet 1999 (AG PR 01) par le Conseil des commissaires;

Considérant que madame Andrée Bouchard, présidente, siège d'office sur le comité d'étude des demandes de révision de décision;

**HR 06.12.11  
008**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les représentants du Conseil des commissaires nommés à ce comité soient :  
Monsieur Yvon Pineault;

Monsieur Denis Roy;  
Madame Manon Côté;  
Madame Johanne Ouellette Langlois, substitut;  
Madame Sylvie Rousselle, substitut;  
Madame Johane Corbin, substitut de madame Manon Côté, commissaire parent.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.1 DÉMISSIONS (document RH 06.12.11-08.1).**

**HR 06.12.11  
009**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Nicole Bessette, secrétaire d'école à l'école Saint-Alexandre, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2006.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 06.12.11  
010**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Lucie Dextrateur-Beauchemin, enseignante à l'école Frère-André, soit acceptée à compter du 23 décembre 2006.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 06.12.11  
011**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Anita Matesi-Laguë, secrétaire de gestion au Service des ressources financières, soit acceptée à compter du 8 janvier 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 06.12.11  
012**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Michel Perreault, directeur à l'école des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 11 janvier 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.2 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 06.12.11-08.2).**

**HR 06.12.11  
013**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Réal Payant, concierge de nuit (+ 9275 m<sup>2</sup>) à l'École professionnelle de métiers, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 19 janvier 2007;
- pourcentage de traitement : 80 %

**Adopté à l'unanimité.**

**08.3 ENGAGEMENT (document RH 06.12.11-08.3).**

**HR 06.12.11  
014**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Denis Barker soit engagé pour un poste régulier à temps plein (100%) d'ouvrier certifié d'entretien, au Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 13 novembre 2006.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.4 CONFIRMATION DU STATUT D'ENGAGEMENT (document RH 06.12.11-08.4)**

Considérant que madame Claire Bessette-Hébert a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 05.11.14-039);

**HR 06.12.11  
015**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que sur recommandation du directeur général, madame Claire Bessette-Hébert soit confirmée dans son poste régulier d'adjointe administrative à l'école Marie-Rivier.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant que madame Jocelyne Despins a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 05.11.14-017);

**HR 06.12.11  
016**

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que sur recommandation du directeur général, madame Jocelyne Despins soit confirmée dans son poste régulier de directrice à l'école de Richelieu.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant que monsieur Christian Hinse a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 05-11.14-018);

**HR 06.12.11  
017**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur Christian Hinse soit confirmé dans son poste régulier de directeur adjoint à l'école Marguerite-Bourgeois.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.5 CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document séance tenante : RH 06.12.11-08.5)**

**HR 06.12.11  
018**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à monsieur Pierre Crevier, directeur à l'école Napoléon-Bourassa selon les modalités définies ci-après :

- Plan de deux ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2007;
- Pourcentage du traitement : 66,67 %;

- Congé sabbatique : 12 février 2007 au 11 octobre 2007.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 8 NOVEMBRE 2006 (document RF 2006.12.11-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 8 novembre 2006 pour un montant de 3 440 211,88 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2006.12.11-09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 22 NOVEMBRE 2006 (document RF 2006.12.11-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 22 novembre 2006 pour un montant de 3 746 705,73 \$, vérifiée par monsieur Denis Roy (document RF 2006.12.11-09.2).

**10.1 TRANSPORT SCOLAIRE, DEMANDE DE TRANSFERT DE CONTRAT (document RM 06.12.11-10.1)**

Considérant le contrat de transport scolaire (berlines) intervenu entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et Transport scolaire J.R. Hamel inc.;

Considérant la clause 8 du contrat qui prévoit que le transporteur doit obtenir l'autorisation préalable de la Commission scolaire pour effectuer le transfert du contrat;

Considérant la demande faite par Transport scolaire J.R. Hamel inc.;

**HR 06.12.11**  
**019**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'autoriser le transfert du contrat consenti à Transport scolaire J.R. Hamel inc. relatif aux circuits 620 et 658 en faveur de M. Daniel Guillet, et ce, en conformité à la clause 8 du contrat de transport scolaire intervenu entre les parties. Ce transfert sera effectif en date du 18 décembre 2006.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.2 MANDAT DE PROFESSIONNELS POUR LES PROJETS D'IMMOBILISATION (document RM 06.12.11-10.2).**

**HR 06.12.11**  
**020**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accepter la recommandation d'engagement de professionnels pour la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux, selon le tableau ci-dessous :

Code	Établissement	Projet	Prévision budgétaire	Recommandation
002	Saint-Michel	Réfection du pluvial/ Asphalte - Phase 2	240 000 \$	Groupe Conseil Génivar Inc.
003	Saint-Vincent	Travaux de réfection de la cour d'école	100 000 \$	Les Consultants S.M. Inc.
004	Micheline-Brodeur	Travaux de toiture	135 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
005	Paul-Germain-Ostiguy	Ajout chauffe-eau gaz	40 000 \$	Groupe GTI experts-conseils Inc.
018	Laflamme	Drainage des fondations et du vide sanitaire	100 000 \$	Groupe Conseil Génivar Inc.

Code	Établissement	Projet	Prévision budgétaire	Recommandation
021	Sacré-Cœur (Iberville)	Travaux de toiture (bardeaux)	63 000 \$	Leclerc & Associés
026	Saint-Alexandre	Travaux de toiture (bardeaux)	30 000 \$	Leclerc & Associés
027	Sainte-Anne	Remplacement de la fournaise/ Zonage chauffage	160 000 \$	Groupe GTI experts-conseils Inc.
027	Sainte-Anne	Aménagement des toilettes	75 000 \$	Leclerc & Associés/Groupe Conseil Génivar
028	Frère-André	Remplacement de la fournaise	90 000 \$	Groupe GTI experts-conseils Inc.
029	Petit-Clocher	Travaux de toiture (bardeaux)	25 000 \$	Leclerc & Associés
034	Notre-Dame-de-Fatima	Travaux de toiture	100 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
037	Pointe-Olivier	Travaux de toiture (bardeaux)	30 000 \$	Leclerc & Associés
039	Alberte-Melançon	Remplacement de la fournaise	70 000 \$	Groupe GTI experts-conseils Inc.
039	Alberte-Melançon	Égouts pluviaux et sanitaires à refaire	75 000 \$	Groupe Conseil Génivar Inc.
042	Sacré-Cœur (St-Luc)	Travaux de toiture (bardeaux)	31 000 \$	Leclerc & Associés
044	Saint-Blaise	Travaux de toiture (bardeaux)	45 000 \$	Leclerc & Associés
049	Saint-Eugène	Travaux de toiture	225 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
051	Saint-Gérard	Aménagement des toilettes	90 000 \$	Leclerc & Associés/Groupe Conseil Génivar
051	Saint-Gérard	Insonorisation du gymnase	75 000 \$	Bergeron Tétréault architectes
055	Saint-Lucien	Travaux de toiture	175 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
058	La Relance	Aménagement des toilettes	60 000 \$	Leclerc & Associés/Groupe Conseil Génivar
060	École professionnelle de métiers	Travaux de toiture	245 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
065	Polyvalente Marcel-Landry	Portes extérieures / portes garage	90 000 \$	Bergeron Tétréault architectes
066	Dr-Alexis-Bouthillier (Pavillon L'Escale)	Travaux de toiture (bardeaux)	17 500 \$	Leclerc & Associés
068	Dr-Alexis-Bouthillier	Insonorisation du gymnase	25 000 \$	Bergeron Tétréault architectes
068	Dr-Alexis-Bouthillier	Maçonnerie	200 000 \$	Francis Lussier Achitecte
070	Centre Administratif	Travaux de toiture	32 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
080	Saint-Vincent	Aménagement aire de jeux	75 000 \$	Les Consultants S.M. Inc.
081	Aux-Quatre-Vents	Travaux de toiture	110 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
000	( 9 ) Écoles	Laboratoires de sciences - 2e cycle	100 000 \$	Francis Lussier Achitecte
<b>TOTAL</b>			<b>2 688 500 \$</b>	

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.3 SENSIBILISATION À L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

Tel que prévu au plan d'action des services administratifs pour l'année 2006-2007, monsieur Marcel Landry indique qu'une campagne de sensibilisation à l'économie d'énergie est présentement en cours à travers les établissements de la Commission scolaire. À cet effet, 2 types d'affiches sont distribuées afin de sensibiliser les élèves et les membres du personnel à

l'importance de petits gestes tels la fermeture des lumières et des ordinateurs lorsque leur usage n'est plus requis.

#### **10.4 ADJUDICATION DE CONTRATS**

##### **10.4.1 REMPLACEMENT DE L'HUMIDIFICATEUR – ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE** (document RM 06.12.11-10.4.1).

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 06.12.11**  
**021**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, Névé Réfrigération, au montant de 43 804,66 \$ (taxes incluses) le contrat pour le remplacement de l'humidificateur, à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

**Adopté à l'unanimité.**

##### **10.4.2 NOUVEAUX MODULES DE JEUX EXTÉRIEURS – ÉCOLE PROVIDENCE** (document RM 06.12.11-10.4.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 06.12.11**  
**022**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, Simexco, au montant de 44 752,22 \$ (taxes incluses) le contrat des nouveaux modules de jeux extérieurs, à l'école Providence.

**Adopté à l'unanimité.**

##### **10.4.3 NOUVEAUX MODULES DE JEUX EXTÉRIEURS – ÉCOLE MARIE-DEROME** (document RM 06.12.11-10.4.3).

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 06.12.11**  
**023**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, Go-Élan inc. au montant de 86 162,93 \$ (taxes incluses) le contrat pour les nouveaux modules de jeux extérieurs, à l'école Marie-Derome.

**Adopté à l'unanimité.**

##### **10.4.4. CONSTRUCTION DE 10 CABINES – SECTEUR ÉLECTRICITÉ – ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS** (document séance tenante : RM 06.12.11-10.4.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 06.12.11**  
**024**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Léo Girard Inc. au montant de 26 450,00 \$ (taxes incluses), le contrat pour la construction de 10 cabines, secteur électricité, à l'École professionnelle de métiers.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.4.5. ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS ET MONITEURS REMIS À NEUF  
(document RM 06.12.11-10.4.5).**

Considérant la dérogation obtenue de la direction générale le 30 novembre 2006 à la politique d'acquisition de biens et services (RMP 01);

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 06.12.11  
025**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'entériner la décision d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme, les Équipements Sunterra inc., le contrat d'acquisition de deux cent vingt-sept (227) micro-ordinateurs et de deux cent cinq (205) moniteurs remis à neufs au montant de 77 380,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**10.4.6 ÉQUIPEMENTS DE REPROGRAPHIE NUMÉRIQUE (document RM 06.12.11-10.4.6).**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 06.12.11  
026**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, Copicom Solutions inc., un contrat pour une période de quarante (40) mois pour la location d'équipements de reprographie numérique pour le service de reprographie du centre administratif de la Commission scolaire, selon les conditions suivantes :

- Contrat de location mensuelle au montant de 6 048,80 \$ pour les trois équipements.
- Coût supplémentaire de 0,0072 \$ par copie pour toute copie dépassant le minimum annuel de 5 000 000 copies en noir et blanc.
- Coût supplémentaire de 0,012 \$ par copie couleur dépassant le minimum annuel de 5 000 copies en couleur.

**Adopté à l'unanimité.**

**11. COMMISSAIRES – PARENTS**

Madame Johane Corbin indique que lors de la dernière réunion du comité de parents, les consultations à l'égard des calendriers scolaires ont été menées. Des discussions se sont également tenues quant au projet de classes alternatives. La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le 9 janvier 2007.

## **12. AUTRES SUJETS**

### **12.1 FONDATION MGR-EUCLIDE-THÉBERGE**

Madame Johane Corbin informe les membres du Conseil des commissaires qu'une dégustation de vins et fromages se tiendra le 17 février 2007 à l'école Mgr-Euclide-Théberge au profit de la Fondation Mgr-Euclide-Théberge. Le coût des billets est de 50 \$.

### **12.2 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR 06.12.11**  
**027**

Il est proposé par madame Johane Corbin :

Que des félicitations soient adressées à madame Isabelle Lévesque, conseillère en orientation à l'école Mgr-Euclide-Théberge, instigatrice de la journée Carrière, tenue le 13 novembre dernier. Cette activité a permis à plusieurs élèves de rencontrer des représentants d'une vingtaine d'établissements professionnels et techniques. Les parents étaient également invités à cet événement.

De plus, les 15 et 16 novembre dernier, Madame Lévesque a organisé des stages en milieu de travail destinés aux élèves de 5<sup>ème</sup> secondaire. Plus de 150 jeunes ont pu bénéficier de cette expérience.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 06.12.11**  
**028**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que des félicitations soient adressées à monsieur John Patrick Hui, enseignant d'anglais à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, pour son initiative de solliciter le comité d'engagement social d'Hewlett Parkard Canada. Cette compagnie a remis 8 ordinateurs portables destinés aux élèves, pour l'apprentissage de l'anglais et la réalisation de projets connexes.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 06.12.11**  
**029**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à madame Annie Allaire et monsieur Denis Marcoux, enseignants en musique à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, pour la qualité du concert de Noël offert le 5 décembre dernier au Cabaret-Théâtre du Vieux Saint-Jean.

Que des félicitations soient également transmis aux élèves qui ont participé audit événement.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 06.12.11**  
**030**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Marielle Charbonneau, agente de développement à la Société Saint-Vincent-de-Paul, à madame Stéphanie Lachance, bénévole ainsi qu'à mesdames Audrey Campbell et Amélie Guay, éducatrices spécialisées à l'école Marguerite-Bourgeoys, lesquelles ont vu à l'organisation du projet de photographies auquel une cinquantaine d'élèves ont participé. Ce projet consistait à ce que certains élèves

photographient leurs actions d'entraide et de partage auprès des plus démunis. En cheminement spécial et sélectionnés pour leur motivation, ces élèves ont pu découvrir les réalités entourant la pauvreté et ainsi s'impliquer dans un projet d'ordre social favorisant leur estime de soi, l'initiation au bénévolat et la notion de partage.

**Adopté à l'unanimité.**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 06.12.11**  
**031**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

**LA PRÉSIDENTE**

---

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**